DEPARTEMENT

DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 06 OCTOBRE 2016

Délibération n° 2016.10.256

Création de l'Association de Préfiguration de la Technopôle GrandAngoulême

LE SIX OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **30 septembre 2016**

Secrétaire de séance : Bernard DEVAUTOUR

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Philippe VERGNAUD, Armand DEVANNEAUX à Annette FEUILLADE-MASSON, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Vincent YOU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Mireille BROSSIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Nicole GUIRADO, Annie MARC

Absent(s) :

Danielle BERNARD, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, François ELIE, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

DELIBERATION
N° 2016.10.256

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE / POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'INNOVATION	Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

CREATION DE L'ASSOCIATION DE PREFIGURATION DE LA TECHNOPOLE GRANDANGOULEME

L'évolution du périmètre régional avec la création de la nouvelle grande Région fait désormais apparaitre de nombreux enjeux pour GrandAngoulême en termes de positionnement stratégique territorial, de création de valeur, de rayonnement et d'attractivité. Cela vient renforcer le plan d'action voté en décembre 2014 et qui s'appuie sur l'innovation, l'entrepreneuriat et l'enseignement supérieur et la recherche.

Dans ce cadre, début 2015, une analyse a été menée par le Réseau RETIS en partenariat avec la Région, Magelis, l'Union Patronale, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie pour mesurer l'opportunité de constituer une « technopôle » sur le GrandAngoulême. Pour mémoire, l'objectif d'une technopôle est de favoriser les synergies entre les acteurs économiques, le monde de l'enseignement supérieur, de la recherche et les structures institutionnelles.

La démarche menée s'est appuyée sur plusieurs temps de concertation et de travail entre mai et septembre 2016 en s'appuyant sur les expériences menées dans d'autres agglomérations de la Nouvelle-Aquitaine et les attentes des entreprises locales. Suite à ces travaux, RETIS a validé le fait que le territoire de GrandAngoulême possède la majorité des composantes constitutives d'une technopôle et a formulé des propositions quant à une future organisation.

Ces propositions ont été présentées lors du séminaire de conclusion qui s'est réuni le 8 septembre en présence des élus de GrandAngoulême et des représentants des chambres consulaires, de l'Union Patronale, de Magelis et du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Les principaux éléments présentés sont les suivants :

- Retis accorde le label « Technopole » à GrandAngoulême pour une durée provisoire de deux ans, période qui sera suivie d'une visite d'évaluation afin de décider de l'attribution définitive du label pour 5 ans complémentaires.
- Plusieurs actions seront à engager dès que possible, à commencer par la rédaction d'une feuille de route pour l'automne 2016 qui devra répondre aux sujets suivants :
  - L'organisation et la gouvernance de la technopôle doivent notamment s'appuyer sur une structure ad hoc (type association) et une équipe dédiée
  - Le positionnement thématique et concurrentiel de la technopôle
  - Les grands axes d'un programme d'activité de préfiguration

Le calendrier de mise en œuvre de la technopole pourrait être le suivant :

- décembre 2016 : constitution de l'association de préfiguration
- janvier - mars 2017 : définition des axes de travail, gouvernance, moyens humains et financiers de la future technopôle
- printemps 2017 : constitution définitive de la technopôle

Au regard du futur Schéma Régional de Développement Economique qui sera mis en œuvre à partir de janvier 2017, des enjeux de mutation économique du territoire et considérant les éléments indiqués précédemment,

Je vous propose :

D'APPROUVER la constitution d'une association de préfiguration de la technopôle GrandAngoulême qui devra notamment associer la Région Nouvelle Aquitaine, le pôle Magelis, l'Union Patronale de la Charente, la Chambre des Métiers et la CCI.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous documents à intervenir pour la constitution de l'association de préfiguration

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **12 octobre 2016**	**Affiché le :** **12 octobre 2016**